

Communication de la Maire de Paris sur l'égalité femmes hommes et les droits des femmes à Paris

Première femme Maire de Paris, j'ai fait de la défense et de la promotion des droits des femmes une priorité de mon mandat. **Une priorité guidée par la lutte pour l'égalité de fait, pour le droit de disposer de son corps, pour une égalité concrète offerte à toutes.**

Un long chemin a été parcouru depuis ce 29 avril 1945 qui voyait pour la première fois les femmes voter et être éligibles dans les conseils municipaux de France.

Car rien n'est jamais gagné et les débats de ces derniers mois nous montrent combien la place des femmes dans tous les domaines de la société n'est jamais acquise. Les injonctions faites aux femmes ne cessent jamais et redoublent parfois même de vigueur.

Malgré des avancées incontestables, de nombreuses pratiques inégalitaires, violentes et discriminatoires subsistent dans les différentes sphères de la vie sociale, familiale, professionnelle et économique.

À celles qui sont victimes de violences conjugales, à celles dont on bride la parole, à celles qui subissent le harcèlement ou les agressions dans l'espace public, à celles qui sont à la rue, invisibles et pour autant victimes d'un grand nombre de violences au quotidien... À toutes ces Parisiennes, je veux dire que nous combattons quotidiennement à leur côté.

La Ville de Paris porte depuis 2001 une politique en faveur des droits des femmes qui irrigue toutes les délégations, directions et politiques publiques.

Ces politiques publiques constituent un levier majeur pour faire changer la société et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Notre mobilisation à tous les niveaux de la collectivité et de la Ville est essentielle. L'équipe municipale a choisi de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un axe central de la politique conduite pour les Parisiennes et les Parisiens. La Ville avait ainsi contribué à organiser les premiers États Généraux pour la promotion des actions d'éducation à l'égalité filles/garçons et à la sexualité.

Conscients de la nécessaire promotion de l'insertion professionnelle et des difficultés d'accès à l'emploi des Parisiennes, nous avons aussi alors soutenu les dispositifs en faveur de la création d'entreprises tels que les **Maisons des Entreprises et de l'Emploi** (MDEE), aujourd'hui points d'accueil « ParisEmploi » et l'incubateur d'entreprises au féminin **Paris Pionnières**.

Déjà, nous nous battons pour l'ouverture de nouveaux **centres d'hébergements** pour les femmes victimes de violence. Et déjà à cette époque, l'Observatoire de l'égalité femmes hommes poursuivait une politique ambitieuse pour lutter contre les violences faites aux femmes et pour la promotion de l'égalité professionnelle et de l'égalité de fait.

Cependant, la situation actuelle appelle encore et toujours à une large mobilisation des pouvoirs publics pour garantir leurs droits, nos droits.

Ainsi à Paris, où **les femmes représentent 53% de la population**, des inégalités se manifestent encore dans tous les aspects de la vie courante. Elles tendent à s'estomper dans certains domaines comme le niveau de formation scolaire et l'accès à l'emploi, mais restent marquées notamment en matière de niveau de salaire et de travail à temps partiel.

Les $\frac{3}{4}$ des familles monoparentales ont à leur tête une femme, sur qui ces contraintes pèsent plus lourdement encore : 36% de ces familles vivent sous le seuil de bas revenus. Surexposées aux emplois instables, aux contrats courts, au temps partiel subi et aux ruptures de trajectoires, les femmes seules, après 60 ans, sont particulièrement vulnérables face à la pauvreté et à la précarité.

Si les femmes restent toutefois à Paris c'est aussi grâce aux choix politiques que nous faisons pour leur assurer un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les politiques municipales en faveur de la petite enfance, des familles, de la santé, de l'innovation ou des transports font de Paris une ville accueillante et sécurisante.

En cohérence avec notre engagement parisien pour l'égalité femmes-hommes, Paris agit aussi à l'international pour promouvoir les droits des femmes. Paris accueille souvent des grands témoins, comme en 2017, où Lamyia Aji Bachar, lauréate du prix Sakharov 2016 et porte-parole des femmes victimes des violences sexuelles de Daesh, a été accueillie par le Conseil de Paris. En 2016, l'Hôtel de Ville avait déjà accueilli une conférence du Docteur Denis Mukwege, médecin et militant des droits humains en République Démocratique du Congo pour soutenir son combat et dénoncer les crimes commis contre les femmes dans son pays. En 2018, Paris a apporté son soutien au projet porté par l'ONG ECPAT entre la France, la Libye et le Nigéria, pour prévenir et protéger les jeunes filles migrantes nigérianes des violations de leurs droits et de leur traite à des fins d'exploitation sexuelle.

De nombreuses voix se font entendre depuis près d'un an notamment au travers du mouvement #Metoo. Nous devons nous saisir de cette occasion, non pas pour nous opposer mais pour nous mobiliser et pour que la cause des femmes soit notre cause à toutes et tous.

La Ville de Paris a fait le choix de renforcer de manière forte son soutien aux associations qui leur viennent en aide en votant le 4 mai dernier une augmentation de **23% des subventions aux associations qui accompagnent au quotidien des femmes victimes de violences.**

Parallèlement, les Parisiennes sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans la vie de leur quartier, de leur arrondissement ou de la Ville. Bénévoles associatives, participantes au budget participatif, détentrices de la « carte citoyenne de Paris » ou membres des Conseils de quartiers, elles ont voix au chapitre et décident de leur destin. C'est Paris qui s'enrichit de cet engagement.

Cet engagement fort au quotidien nous montre la voie. Il faut aller plus loin.

La Cité de l'Égalité et des Droits des Femmes, symbole de cette priorité politique

De nombreux pays en Europe et dans le monde sont dotés de lieux dédiés aux associations, à l'Histoire des femmes, à la production artistique féminine. Il n'existe actuellement aucun lieu de ce type en France. L'égalité de fait que nous voulons porter trouvera en ce lieu une expression libre et inspirante.

Ce lieu unique répondra aux besoins des associations œuvrant pour les droits des femmes et permettra une mixité des usages. Nous pouvons imaginer ensemble un lieu qui sera à la fois dédié aux femmes et construit par elles. Ce lieu pourra accueillir les associations, des événements culturels, universitaires, des colloques, des points d'accès aux droits, un accueil de jour et d'écoute, des consultations en santé. La Cité de l'Égalité et des Droits des Femmes nous permettra **d'améliorer de façon structurelle le tissu associatif, aujourd'hui cœur du réacteur de la lutte contre les violences faites aux femmes** en répondant aux besoins de ses structures : bureaux, formations, espaces de vie et de travail. Ouvert vers l'extérieur et accessible à toutes et à tous, la cité sera un lieu de rencontres entre les entrepreneur.e.s, les expert.e.s de terrain et les professionnel.le.s du secteur. **Nous voulons un lieu de travail, de vie, de partage et de culture.** L'étude de préfiguration menée par la Fondation des Femmes sera une première étape. Nous devons nous engager pour que la future Cité soit un lieu qui permette de faire rayonner les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Paris a fait le pari de l'égalité. Dans la lignée de celles et ceux qui nous ont précédé dans ce juste combat, nous continuerons à nous engager à et construire l'égalité de fait pour les Parisiennes et les Parisiens.

Des politiques publiques dont l'objectif est d'aller vers l'égalité : la budgétisation sensible au genre

Les politiques publiques ne sont jamais neutres en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Sports, éducation, santé, handicap, petite enfance, emploi... nous faisons le choix d'orienter toutes nos politiques publiques au service d'une réduction de ces inégalités. Comme toujours, l'efficacité de ces politiques repose d'abord sur des choix budgétaires cohérents avec cet objectif d'égalité. **C'est pourquoi la Ville de Paris s'est engagée dans un processus de budgétisation sensible au genre.**

Cette budgétisation sensible au genre (BSG) s'inscrit dans une réflexion plus globale d'intégration de la notion de genre aux politiques publiques et d'application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire.

Cette budgétisation sensible au genre doit nous permettre d'identifier des indicateurs comme ceux, par exemple, produits par la **Direction de la jeunesse et des sports (DJS)** sur :

- ✓ La fréquentation des équipements jeunesse : Espaces Paris Jeunes (35% de femmes et 65 % d'hommes), Centres Paris Anim' (68% de femmes et 32 % d'hommes) et Points Information Jeunesse (36% de femmes et 64 % d'hommes)
- ✓ La participation aux stages de Paris Sports Vacances (33% de filles et 67 % de garçons)
- ✓ La proportion femmes – hommes de licencié.e.s parmi les inscrits aux Mercredi du Sport (22% de femmes et 78 % d'hommes)

Ainsi, le sport est un domaine dans lequel la Ville de Paris souhaite encore améliorer l'égalité et la mixité femmes-hommes : l'action *Femmes en sport*, organisée chaque année auprès de plus de 4000 femmes, permet de faire découvrir et d'inciter les Parisiennes à pratiquer un sport. Nous mettons également en place des dispositifs pour favoriser la pratique sportive des femmes, notamment dans l'attribution des créneaux et des subventions au sport, pour répondre à cette question de la place des femmes dans le sport, mais également par le dispositif « **Allez, les filles** », ou encore le dispositif « **Hand'elles** », qui permet à des jeunes filles de découvrir différents sports.

Ces indicateurs offrent une illustration du potentiel d'information et d'analyse que la budgétisation sensible au genre peut apporter à la compréhension des impacts différenciés de l'action publique municipale sur les Parisiennes et les Parisiens. **Il convient de renforcer et d'améliorer ce travail d'indicateurs pour produire en 2019 le premier budget sensible au genre de la Ville.**

À la suite de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, il nous incombe de tout mettre en œuvre pour atteindre une égalité effective. C'est pourquoi chaque année, nous publions **un rapport sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes**. Cette année, le rapport sera présenté au Conseil de Paris de décembre.

Pour une éducation à l'égalité filles-garçons

Pour prévenir les inégalités de demain, la Ville de Paris conduit des actions de lutte contre les stéréotypes sexistes dès l'enfance. Il est fondamental d'agir en direction des plus jeunes pour prévenir toutes les inégalités et lutter contre les discriminations, tout comme de favoriser la réflexion sur la place des femmes et des hommes dans la société, sur le respect mutuel et les droits existants. **L'enjeu est de parvenir à transmettre une culture du respect et de l'égalité à celles et ceux qui formeront la société de demain.**

Tout d'abord, avec des interventions en milieu scolaire, péri et extra-scolaire mais également la formation des agent.e.s de la Ville, et tout particulièrement de celles et ceux qui sont en charge de la jeunesse (personnel.le.s de crèches, animateurs.trices des accueils de loisirs et des

structures sportives, éducateurs.trices intervenant dans les collèges) afin qu'ils questionnent et modifient leurs pratiques de façon à permettre aux jeunes et aux enfants d'être sensibilisés à l'égalité entre les filles et les garçons.

Nous engageons également une démarche auprès des fournisseurs de jeux pour favoriser la constitution de catalogues de références non stéréotypés pour promouvoir l'égalité. Nous avons également développé **un dispositif de sensibilisation des collégiennes et collégiens à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations**. Il s'agit de l'appel à projet *Collège Pour l'Égalité* dont le budget a été augmenté **de 40% depuis 2017**. Ce dispositif repose sur les interventions d'actrices et d'acteurs du monde associatif et culturel dans les collèges parisiens *via* des actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations.

Alors que les **associations étudiantes** sont au cœur de l'animation de la vie de campus, il est apparu indispensable de les sensibiliser en priorité à la lutte contre le harcèlement et à l'égalité entre les femmes et les hommes. La Ville de Paris a donc élaboré **un cycle de formation en partenariat avec des associations féministes**, afin de proposer dès la rentrée universitaire de 2018 des ateliers et des cafés-débats aux responsables associatifs parisiens.ne.s. Le programme de sensibilisation, a commencé en octobre 2018 et s'achève en mai 2019, comporte **17 séances (9 ateliers et 8 cafés-débats)**, portant sur des sujets divers allant de cybersexisme au décryptage des stéréotypes, en passant par les valeurs du consentement ou encore les femmes ayant marqué l'histoire et les sciences.

Pour compléter ce dispositif et valoriser l'implication des associations dans cette démarche d'égalité et de lutte contre le sexisme, la Ville de Paris appliquera une « éga-conditionnalité » aux subventions versées chaque année dans le cadre de son appel à projets Initiatives étudiantes (APIE), pour **favoriser les associations étudiantes qui suivront le cycle de formations organisé par la MIE et aux associations qui inscriront certaines de leurs actions dans le champ de l'égalité femmes hommes**.

Le Paris de la réussite par et pour les femmes

La Ville de Paris a fait le choix de soutenir l'emploi des femmes et donc l'égalité femmes hommes.

Depuis 2001, afin de préparer au mieux et le plus en amont le parcours de vie des petites Parisiennes.ne.s, **la Ville de Paris a construit une offre qualitative et quantitative sans équivalent en France, pour répondre aux attentes et besoins des familles parisiennes**. Paris est attachée à la liberté de choix et favorise pour cela la complémentarité des modes d'accueil, afin de s'adapter toujours davantage aux besoins des familles et à la spécificité de chaque enfant. Cette politique volontariste permet de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des femmes et de promouvoir l'égalité femmes hommes. L'ouverture, cet automne, de la **3 000ème place de crèche** de l'actuelle mandature renforcera les capacités de Paris à satisfaire les demandes des parents pour des places en structure d'accueil collectif.

La réforme des rythmes scolaires a permis aux femmes de mieux répartir leur temps de travail sur la semaine et de renverser la tendance. En effet, avant 2013 et donc avant cette réforme, plus de 40% des mères dont le plus jeune enfant était en âge d'aller à l'école élémentaire ne travaillaient pas le mercredi. Après 2013, la réforme "a entraîné une augmentation de la proportion de femmes travaillant le mercredi, réduisant de 15% l'écart de participation entre les femmes et les hommes ce jour de la semaine"¹.

La mixité dans le domaine de l'innovation est un enjeu de société de tout premier plan. Paris, avec 21% de startups fondées ou cofondées par des femmes (contre 5% il y a 10 ans), se situe

¹ <http://www.ipp.eu/wp-content/uploads/2017/04/n26-notesIPP-avril2017.pdf>

bien au-dessus de la moyenne européenne. Cependant la part des femmes dans les métiers de l'innovation reste largement insuffisante.

Aussi, Paris s'engage-t-elle de façon extrêmement volontariste sur ce sujet afin que les femmes puissent accéder à des emplois à haute valeur ajoutée. Le monde de demain ne doit pas être façonné uniquement par des hommes, tout comme il ne doit pas être façonné par une petite caste de privilégiés. Toute la diversité, toute la richesse de notre société doit se retrouver dans les rangs de celles et ceux qui fabriquent le monde de demain. Pour relever ce défi de l'inclusion dans le secteur de l'innovation, il convient de travailler sur les différents maillons de la chaîne. C'est en intervenant au plus tôt auprès des jeunes filles, à travers des programmes de lutte contre les stéréotypes et de découverte des compétences et des métiers de l'innovation qu'elles pourront dépasser les barrières culturelles et mentales qui leur sont encore imposées.

L'opération **Option Startup**, désormais un grand succès, dont la 4^e édition s'est déroulée du 15 au 18 octobre dernier, a **permis à 6000 collégien.n.es et lycéen.n.es à Paris de rencontrer les actrices et acteurs des métiers émergents de l'innovation**, avec un fort accent sur la féminisation des métiers de l'innovation. Nous avons tenu à ce que 50% des témoignages soient portés par des femmes pour que le plus tôt possible toute adolescente se sente concernée par ces métiers de l'innovation, autorisée tout autant qu'un garçon à s'engager dans cette voie.

Nous sommes également en passe d'atteindre notre objectif, avec **40% de jeunes filles à TUMO Paris**, l'école de la création numérique gratuite, **dès sa toute première promotion**.

Nous agissons pour plus de mixité dans les métiers techniques et digitaux, en faisant des femmes un des objectifs prioritaires de **Paris Code** qui a déjà formé plus de 1000 femmes, ainsi que sur l'entrepreneuriat au féminin, à travers notre soutien réitéré année après année à l'incubateur au féminin **WILLA**.

Paris a été à l'initiative de « Women4Climate » lors du Sommet du C40 à Mexico en 2016 et Paris accueillera la **troisième conférence « Women4Climate »** le 21 février prochain. L'objectif est de donner les moyens de leurs ambitions à **500 jeunes femmes, partout dans le monde , d'ici la fin de 2020**, à travers trois piliers : un **programme de mentorat**, un **autre de recherche** mettant en lumière les solutions concrètes que les villes peuvent mettre en œuvre, et dont les résultats seront dévoilés à Paris, en février prochain, en exclusivité dans les 46 éditions internationales du magazine ELLE. **Le troisième pilier est le « tech challenge »** lancé à San Francisco, en septembre, qui permettra aux jeunes femmes sélectionnées d'expérimenter et de mettre en œuvre leurs projets sur le territoire d'une ville du C40, tout en bénéficiant d'une bourse et d'un accompagnement.

Les femmes de la Ville de Paris

La Ville de Paris en tant qu'employeur se doit d'être exemplaire. Aujourd'hui près de 52 000 agents permanents sont engagés au quotidien pour les Parisiennes et les Parisiens parmi lesquels 55,9% sont des femmes. Les femmes représentent 59,5% des agent.e.s relevant de la catégorie A, 56,5% des agent.e.s de catégorie B et 55% des agent.e.s de catégorie C. Une attention particulière est portée à la parité dans les emplois de direction. En 2017, 41,9% d'entre eux sont occupés par des femmes. **Par ailleurs, des actions sont engagées avec l'appui des organisations syndicales pour prévenir les violences sexuelles et sexistes survenant dans le cadre professionnel et mieux accompagner les agents victimes.**

La rémunération des femmes est inférieure à celle des hommes (toutes catégories confondues) de 7,1% en 2017, contre 8% en 2016. Cet écart était de 13,1% dans l'ensemble de la Fonction publique et 18,5% dans le secteur privé en 2015 (cf. *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, édition 2017). Si l'essentiel de ces

écarts sont le fait de mécanismes connus, communs à la fonction publique et au secteur privé (recours plus important au temps partiel, sur représentation des femmes dans des filières moins rémunératrices, etc.), la Ville de Paris s'engage dans des actions pérennes contribuant directement à l'égalité réelle professionnelle :

- augmentation significative du nombre de promotions dans certains corps parmi les plus féminisés (agents techniques de la petite enfance, auxiliaires de puériculture et de soins, agents spécialisés des écoles maternelles, ...);
- création de nouveaux échelons dans des corps très féminisés permettant un déroulement de carrière plus rémunérateur, passage de corps très féminisés de la catégorie B à la catégorie A permettant d'accéder à des rémunérations plus élevées ;
- développement de la mixité de certains métiers ; consolidation de la mixité de l'encadrement supérieur et développement de la mixité au sein de l'encadrement intermédiaire ; identification et prévention des écarts de rémunération ; conception d'organisations de travail au bénéfice de l'égalité professionnelle (Plan d'action interne 2018-2020) ;
- projet de déclinaison au sein de l'administration du nouveau protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique en étroite collaboration avec les organisations syndicales parisiennes, dès janvier 2019.

L'égalité réelle est au cœur des valeurs portées par la Ville de Paris et constitue une priorité municipale affirmée de longue date.

Depuis plus d'une quinzaine d'années, **la municipalité mène en effet une politique active en matière d'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes** en tant qu'employeur. Le Plan d'égalité professionnelle femmes-hommes, mis en œuvre dès 2003, a permis de développer la mixité, de favoriser un accès plus égalitaire aux formations et aux promotions, et d'accroître la sensibilisation et la communication sur ce sujet au sein de l'administration parisienne. Les actions volontaires à destination des Parisien.ne.s ont également contribué à accroître et approfondir les actions de sensibilisation des agent.e.s aux enjeux de l'égalité professionnelle femmes-hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Ces actions ont permis de constituer un socle de connaissances, de bonnes pratiques et de convictions partagées sur lesquelles la Ville a décidé de s'appuyer pour obtenir **le Label Alliance** de l'AFNOR qui distingue les politiques d'égalité et de diversité dans la sphère des ressources humaines. Dans le cadre de cette labellisation les axes de travail prévus pour 2018-2020 sont les suivants :

- s'attacher à réduire la dimension sexuée des métiers : extension des viviers et filières de recrutement, consolidation de la parité dans les jurys et comités de sélection ;
- consolider la mixité de l'encadrement supérieur et développer la mixité de l'encadrement intermédiaire et concevoir des organisations de travail au bénéfice de l'égalité professionnelle notamment *via* le développement du télétravail.

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, elles sont un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

La Ville a mis en place, depuis le 9 janvier 2017, un dispositif opérationnel visant à clarifier et à rendre plus efficace la procédure de signalement des faits de harcèlement sexuel et agissements sexistes, d'aide aux victimes et aux témoins. **La Cellule d'écoute** (« À votre écoute »

01.42.76.88.00) a notamment vocation à accompagner les élu.e.s, collaborateur.trice.s agent.e.s, stagiaires, apprenti.e.s de la collectivité parisienne et du CASVP en cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes. Cette cellule dédiée traite également du harcèlement moral, des discriminations, des addictions, traumatismes et autres cas de souffrance au travail. Pour donner une suite aux signalements, **un dispositif spécifique permet un suivi spécifique par des professionnel.le.s formé.e.s** En 2017, 13 situations concernant la thématique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes ont été portées à la connaissance du dispositif, qui a donné lieu à des mesures divers (dont des enquêtes administratives).

En signant, en juin 2016, **une Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe avec le Haut Conseil à l'égalité femmes hommes (HCE-fh)**, la Ville de Paris a renouvelé solennellement son engagement à prévenir et combattre les stéréotypes sexistes, dans ses différents supports de communication écrite, orale et visuelle, en interne comme vers l'extérieur. L'égalité réelle ne se décrète pas ; elle se construit dans des avancées majeures mais aussi dans des petits changements modifiant l'ordinaire quotidien du travail. Elle se construit, en particulier, au travers d'une appropriation culturelle des enjeux de l'égalité, par une utilisation réfléchie de la langue et des images.

Afin de parvenir à cette culture commune de l'égalité par les mots et les images, nous avons décidé de promouvoir **une communication égalitaire**. 150 agent.e.s de la Ville ont d'ores et déjà été formé.e.s, en privilégiant une approche progressive, participative et innovante, pour faciliter une prise de conscience collective des petits travers et stéréotypes qui se nichent dans notre communication écrite, orale, visuelle, et imaginer collectivement de nouveaux modes de communication, moins empesés de stéréotypes dépassés et plus respectueux de l'égalité entre les femmes et les hommes ; à la fin de l'année, la Ville s'engage à outiller les agent.e.s, dans leurs différents univers professionnels, en leur proposant un memento rappelant les grands principes en matière de communication égalitaire et apportant des conseils pratiques sur les techniques à privilégier au quotidien.

2- Le Paris de toutes les Parisiennes : l'action politique au service de toutes

Le long combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes a abouti à de nombreux nouveaux droits, à une égalité de droit mais pas de fait. C'est ce qui explique que nous devons continuer à nous mobiliser.

Reconquérir l'espace public pour l'égalité et la mixité

Les femmes et les hommes ne pratiquent pas de la même manière les rues, les cafés, les espaces culturels et sportifs, dont l'usage répond à des « codes sexués ». L'histoire, la morale, l'éducation et l'organisation des villes influencent leurs comportements. **L'enjeu est de « Faire la ville ensemble », une ville respectueuse de ses habitant.es, femmes et hommes, une ville qui, parce qu'elle sait tenir compte des attentes et des aspirations des femmes, deviendra plus attractive, plus égalitaire, plus accessible et facile à vivre pour toutes et tous.**

C'est pourquoi la Ville encourage et soutient les **marches exploratoires de femmes** partout où elles sont nécessaires, pour que soient mieux identifiées et prises en compte leurs attentes et aspirations : arpenter la ville pour la rendre plus sûre et plus accueillante, revisiter le cadre bâti et les espaces publics, afin qu'ils soient davantage accessibles aux habitantes, solliciter leur avis en leur confiant l'élaboration de diagnostics sur leur cadre de vie. Entre 2014 et 2018, dix marches exploratoires de femmes se sont déroulées dans différents quartiers de Paris, dont deux marches de jeunes filles de 15 à 17 ans. Deux marches sont encore en cours dont une avec

des jeunes filles du collège Matisse dans le 20^{ème} arrondissement. **Outil utile et instructif, il convient d'augmenter le nombre de ces marches et leur visibilité².**

Le guide "Genre & espace public"

En octobre 2015, la Ville de Paris lançait la première édition du séminaire «Genre et espace public», avec le concours de divers acteurs institutionnels et associatifs, français et étrangers. Notre objectif était de chercher des ressorts pour agir et d'envisager des pistes d'actions et d'expérimentations à déployer pour rendre Paris plus égalitaire et plus accessible.

À la suite nous avons publié **un guide "Genre & espace public"**³. Ce guide reprend les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire. Il s'adresse aux urbanistes et aux personnes en charge de l'aménagement, la planification, l'organisation, l'animation et la régulation de l'espace public. **D'ici à la fin de l'année, c'est un recueil de bonnes pratiques que nous publierons afin de concrétiser la démarche et de généraliser les initiatives** destinées à favoriser la mixité de l'espace public et à rendre la ville plus adaptée à toutes et tous, plus agréable, plus vivante, plus conviviale.

Une place à soi - « Réinventons nos places ! »

En 2016 la Mairie de Paris a lancé l'appel à projet « **réinventons nos places !** », concernant le réaménagement de 7 places majeures de la ville et dont la concertation a eu lieu en 2015. Les objectifs du projet sont de requalifier et rééquilibrer l'espace public au profit des piéton.ne.s, des circulations douces et de la présence du végétal ; de diversifier et intensifier les usages de l'espace public, d'assurer l'accessibilité à tous et toutes et enfin d'améliorer le lien de chaque place et son environnement proche. Cet appel à projet a, pour la première fois, intégré **la prise en compte du genre comme critère obligatoire et éliminatoire**.

Le 8 mars 2017, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le collectif œuvrant sur la Place de la Nation a proposé une longue journée d'action « Place aux féminins » : un appel à toutes les femmes, afin qu'elles viennent partager leur perception sensible de la place de la Nation et plus largement leur vécu de l'espace public parisien. Des « Temps d'action » (ateliers et diagnostics) ont permis aux femmes de questionner les choix qu'elles font pour leur parcours dans la ville et le pourquoi de ces choix. Ces enseignements nous guideront pour le réaménagement des places parisiennes.

L'inscription de la mémoire de celles dont nous sommes les héritières dans l'espace public est un devoir que nous devons accomplir pour inspirer les jeunes Parisiennes. La plateforme « Genre et Ville » au sein du collectif Les MonumentalEs, a conduit un premier travail de préfiguration de la nouvelle place Panthéon prenant en compte la notion de **genre dans l'espace public**. De nombreux ateliers avec les riverain.e.s, les étudiant.e.s ont démontré le besoin **d'inscrire dans l'espace public la mémoire des femmes politiques, scientifiques, artistes engagées autour de ce lieu en harmonie avec la valeur patrimoniale et mémorielle du Panthéon**. Un travail mémoriel sera prochainement lancé avec un comité scientifique permettant d'accueillir **la mémoire de Grandes Femmes sur la place des Grands Hommes**. Cette place deviendra ainsi un espace symbolique et pédagogique. Notre objectif est de rendre visibles les femmes, oubliées de l'Histoire, de mettre en lumière nos contemporaines et de valoriser des modèles.

Il s'agit de la suite logique du travail conduit par la Ville de Paris. Ainsi, les dénominations de noms de femmes des parcs, rues et d'établissements municipaux sont passées de 4 à 11%. **Depuis 2014, 105 noms de femmes ont été rendus visibles dans la Ville.**

² https://www.paris.fr/egalite-femmes-hommes#reconquerir-l-espace-public-pour-l-egalite-et-la-mixite_24

³ <https://api-site-cdn.paris.fr/images/86068>

Harcèlement de rue

Nous avons toutes et tous en mémoire les images de l'agression de Marie LAGUERRE cet été. Elles nous apportent un éclairage cru sur la réalité quotidienne des femmes dans l'espace public. Nous combattons ce type d'agression avec force depuis des années.

En novembre 2016, la Ville de Paris a lancé **une campagne contre le harcèlement de rue⁴ avec pour objectif de montrer son caractère inacceptable**, faire diminuer le sentiment d'impunité des harceleurs, déculpabiliser les victimes, sortir du silence mais aussi susciter l'entraide. Cette campagne que nous continuons à utiliser est toujours d'actualité.

Nous devons restaurer la confiance des femmes et leur garantir sécurité et de sérénité dans l'espace public. **Il s'agit d'une mobilisation globale et transversale** et des pistes d'améliorations doivent être trouvées avec la Préfecture de Police **autour de la formation des policiers et le renfort du nombre des intervenants** Mais nous devons aussi être en capacité de recueillir la parole des femmes car ces actes de harcèlement de rue ne doivent pas peser sur les victimes comme une violence ordinaire de plus.

La nuit nécessite une vigilance particulière, car elle peut susciter un fort sentiment d'insécurité. Il est important de réactualiser et relancer constamment les campagnes, pour atteindre l'objectif d'un accès libre et égalitaire aux milieux festifs, pour les femmes comme pour les hommes. C'est pourquoi **le Conseil de la nuit de Paris diffuse une campagne** (affiches, dépliants, réseaux sociaux), dans les milieux festifs nocturnes, pour inciter les noctambules au respect de soi même et d'autrui et pour lutter contre le sexisme et toutes les autres formes de discriminations⁵. De plus, le Collectif féministe contre le viol (CFCV) a lancé une campagne d'affiche, Ici les femmes festoient sereines, en s'adressant aux agresseurs plutôt qu'aux victimes, en soulignant ainsi que chacun.e a le droit de se sentir respecté.e et légitime de festoyer sans craindre d'être agressé.e.

Pour un Paris sans pub sexistes

A Paris, les publicités diffusées sur le réseau municipal d'affichage ne devront comporter aucune publicité sexiste ou discriminatoire : c'est ce qui a été décidé en 2017 par le Conseil de Paris. En 2018, le projet **Paris sans pub sexiste** a vu le jour. Préparée avec 5 associations partenaires, la rencontre s'est tenue en juin 2018, en présence du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, du Club des Directeurs Artistiques et du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

À l'issue de la rencontre, une Déclaration commune a été adoptée, un engagement à « ne pas créer, diffuser, soutenir, toute publicité utilisant des stéréotypes sexistes, lesbophobes, homophobes et des représentations dégradantes, dévalorisantes, déshumanisantes et vexatoires des femmes et des hommes et des rapports entre eux... ».

Lutter contre le phénomène de prostitution et accompagner les personnes prostituées vers une sortie de la prostitution

L'action de la ville de Paris s'articule autour des axes suivants :

- l'hébergement d'urgence et plus largement la mise à l'abri des personnes prostituées ;
- l'aide et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution ;
- les actions de sensibilisation et de prévention en direction des jeunes, des personnels de la Ville et du Département, confrontés à la prostitution dans leur activité professionnelle.

⁴ <https://www.paris.fr/actualites/stop-au-harcèlement-de-rue-4276>

⁵ <https://www.paris.fr/nuit>

La Ville s'est appuyée sur d'étroits partenariats avec les associations spécialisées œuvrant en direction des personnes prostituées, dans les domaines sanitaire, social, juridique ainsi que sur la sortie de la prostitution par l'insertion professionnelle. Les récents événements indiquent qu'il convient de renforcer la sécurité des personnes prostituées face à la violence dont elles sont victimes. À ce titre, la Mairie de Paris, présente au sein de la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle de Paris, agit sur plusieurs champs :

- **le soutien aux associations spécialisées** œuvrant pour l'accès aux droits, à l'hébergement, à l'insertion professionnelle et à la santé en vue de la sortie de la prostitution ;
- **la formation des agent.e.s de la Ville** susceptibles de travailler auprès des personnes prostituées notamment lors de maraudes de nuit ;
- et la **mise en réseau des professionnel.les parisiennes** dans le cadre de coordination en vue d'établir un diagnostic précis et partagé du phénomène prostitutionnel parisien et de lutter contre les réseaux de proxénètes.

Par ailleurs, la Ville de Paris participe au comité de pilotage de l'expérimentation d'un dispositif d'accueil dédié aux victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle engagées dans une procédure judiciaire. L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'intégration sociale des femmes victimes de la traite qui ont entamé une procédure judiciaire en leur permettant d'accéder à un accueil à la fois sécurisant et autonome, de favoriser leur maintien dans la procédure et de poursuivre l'accompagnement global amorcé pendant leur mise à l'abri.

25 Novembre : Les jeunes femmes mobilisées contre les violences

C'est parce que nous voulons mobiliser les différents acteurs sur ce sujet que le thème retenu pour le 25 novembre prochain est « Les jeunes femmes mobilisées contre les violences ».

Les jeunes femmes (18-25 ans) présentent un taux de victimation supérieur à leurs aînées et elles sont sur-représentées dans certaines typologies de violences : **elles sont les premières victimes d'agressions et crimes sexuels au sein du cercle familial**, 50% des victimes qui appellent le numéro Viol Femmes Informations déclarent des crimes qu'elles ont subis dans l'enfance, et 25 % des agressions et viols ont eu lieu au sein de la famille⁶. Par ailleurs, en 2017, quasi 52 % des femmes et jeunes femmes qui consultent les CPEF (Centre de planification et d'éducation familiale) de la Ville de Paris ont moins de 25 ans. 18.5% des usagères ont déclaré avoir subi au moins une violence au cours de leur vie, certaines connaissant un cumul des violences (violences intrafamiliales, mutilations sexuelles, violences conjugales, mariages forcés, inceste-agressions sexuelles et viols, prostitution)⁷.

C'est pourquoi la journée de rencontre interprofessionnelle de 2018, prévue à l'occasion du 25 novembre, portera sur ce sujet et apportera divers éclairages sur les actions à conduire pour résorber ce phénomène inacceptable.

La Ville participera au financement **d'un accueil de jour** mutualisé avec le Département de Seine-Saint-Denis **début 2019**. Situé sur la commune de **Bagnolet et à proximité du métro, ce lieu dédié et géré par l'association le FIT Une femme un toit sera ouvert à toutes les jeunes filles victimes de violences**. Elles pourront s'informer leurs droits et seront accompagnées pour leur protection et leur autonomie. Cette mutualisation des compétences, des

⁶ Enquête Hubertine Auclert : Situations et parcours des jeunes femmes (18-25 ans) victimes de violences en Île-de-France, 2016 et Enquête ENVEFF (2000)

⁷ Direction des familles et de la petite enfance - Sous-direction de la planification, de la PMI et des familles

ressources et des partenaires sera un premier pas pour lutter contre les violences faites aux jeunes filles.

L'Observatoire parisien des violences faites aux femmes

La ville de Paris a créé en 2014, un **Observatoire parisien des violences faites aux femmes intégré au sein du Service Égalité, Intégration, Inclusion** : Il a pour but de coordonner les actions de protection et d'accompagnement des victimes, de sensibiliser la population, de créer des plans de formation pour les professionnel.le.s et d'établir des diagnostics territorialisés. Il s'agit d'un lieu de concertation qui contribue à bâtir **un arsenal de protection pour les femmes victimes de violences**.

L'observatoire vient de présenter à l'ensemble de ces partenaires un bilan très complet⁸ que je vous invite à consulter. Je salue le travail commun effectué avec l'Observatoire de la Seine-Saint-Denis.

Depuis 2012, la Ville coordonne et cofinance le dispositif d'alerte « Téléassistance grave danger » (TGD) qui met à la disposition des victimes de violences conjugales, après décision du procureur de la République, un téléphone portable leur assurant l'intervention rapide des services de police, ainsi qu'un suivi au long court dispensé par le Centre nationale d'Information sur les Droits des Femmes. **En 2017, au total 32 personnes ont été suivies dans le dispositif TGD, dont 21 personnes (20 femmes et 1 homme) entrées dans le dispositif au cours de l'année.** En 2018, le nombre de téléphones disponibles dans le cadre du dispositif d'alerte est passé de 20 à 30.

Parce que les enfants sont très souvent co-victimes des violences conjugales, nous avons lancé en octobre dernier une nouvelle mesure : **la Mesure d'Accompagnement Protégé (MAP) des enfants**). Elle vise à renforcer la protection des victimes de violences conjugales (le plus souvent des femmes) et leurs enfants, vivant à Paris, dans le cadre de l'exercice du droit de visite, grâce à un dispositif expérimental d'accompagnement protégé. Sur décision du juge aux affaires familiales, l'exercice du droit de visite du « parent non gardien » (le plus souvent le père), dans un contexte de violences conjugales, sera possible sans qu'il y ait de contact entre les deux parents et **dans un cadre sécurisé pour l'enfant. La 1ère mesure a été prescrite par un juge aux affaires familiales le 19 octobre 2018.**

Sans citer toutes les actions conduites, il en est une qui est capitale dans l'accompagnement des femmes victimes de violences : **le logement**. C'est pourquoi, nous avons travaillé à une nouvelle cotation pour l'attribution de logements sociaux, avec un nombre de points supplémentaires attribués lorsqu'il y a des violences dans le couple. Cette politique volontariste s'appuie également sur des ouvertures de places d'hébergement en urgence et en plus long terme, notamment en résidences sociales. **Ainsi, 99 logements ont été attribués à des femmes victimes de violence et 85 femmes ont été relogées.**

Les places d'hébergement pour des femmes victimes de violences conjugales, que ce soit en urgence, en stabilisation, en résidence sociale ou dans le logement social représentent **290 places au total**. Mais ce nombre de places confondues (CHU, CHRS, résidence sociale) est très largement insuffisant au regard de la demande actuelle, que les travailleuses et travailleurs sociaux reçoivent quotidiennement. C'est pourquoi **trois nouveaux projets sont en cours**, pour des jeunes femmes de 18 à 25 ans dans le 10e et le 12e arrondissement et pour des femmes dans le 20e arrondissement.

Cette mobilisation continue en direction de toutes les Parisiennes et avec elles nous poussent à aller plus loin, à vouloir faire plus.

⁸ <https://www.api-site.paris.fr/paris/public/2018%2F9%2FBilan-Observatoire%20Parisien%20des%20violences%20faites%20aux%20femmes-2017-2018.pdf>

La Halte de l'Hôtel de Ville pour les femmes sans-abris

Paris compte **20 000 places d'hébergement d'urgence pour les personnes sans-abris dont 2 500 créées sous la mandature**. Il en manque encore 3 000 pour répondre aux besoins. Il s'agit là d'un des enseignements de la Nuit de la Solidarité. Les femmes représentent environ 12% des 3.000 personnes sans-abris recensées l'an dernier à Paris. Cette action inédite et que nous reconduirons nous engage vis-à-vis des personnes à la rue, des bénévoles, des associations.

Ainsi, dès la période de grand froid, les femmes sans-abris pourront être accueillies de jour comme de nuit dans deux salons de l'Hôtel de Ville. Au-delà du symbole, il s'agit d'un engagement concret. Cette décision forte permettra aux femmes de ne pas être à la rue, de ne pas être agressées, de ne pas être invisibles. **Nous pouvons apporter une partie de la réponse et nous le faisons.**

Un nouveau lieu d'accueil et de bien-être

Un nouveau lieu d'accueil et de bien-être porté par le Samu social de Paris au sein d'un bain-douche municipal verra le jour très prochainement et nous avons besoin pour cela de mobiliser plus particulièrement des bénévoles Parisiennes. Elles répondront présentes. L'objectif de ce **lieu d'accueil et de bien-être** est de proposer, sur un lieu dédié aux femmes, un accès à l'hygiène dans un cadre sécurisant, des prestations « bien-être » pour leur redonner confiance et estime de soi, de les accompagner vers le soin et de faciliter leur accès aux droits. Il est important de rappeler que les bains-douches ne sont pas uniquement utilisés par les personnes à la rue mais aussi par les publics précaires.

Nous devons également améliorer la prise en charge et le suivi des femmes à la rue et notamment les femmes enceintes en situation de grande précarité en garantissant la stabilisation de leur hébergement. **C'est pourquoi nous ouvrirons prochainement en partenariat avec l'APHP à l'Hôtel Dieu un centre maternel pour les femmes enceintes à la rue.**

Dans le même sens, les projets votés dans le cadre du budget participatif montrent une plus grande attention aux besoins des femmes en situation de précarité. Ainsi, les résidentes du Centre d'hébergement d'urgence de Charonne ont proposé un projet pour l'installation d'une laverie et d'une cuisine collective dans les locaux et le déploiement du WI-FI pour lutter contre la fracture numérique. Ce projet a été retenu.

Agir pour la santé de toutes les femmes

Depuis plus de 40 ans en France, grâce à la loi Veil, les femmes ont la maîtrise légale de leur corps et donc le choix de procréer (et de devenir parents) ou pas, avec l'accès à la contraception, la pilule et l'IVG notamment.

Paris défend le droit à la contraception, aux différentes méthodes d'avortement et à la prévention pour toutes et tous. La Ville de Paris veille, en coordination avec les différents acteurs (ministères, hôpitaux, associations, Sécurité Sociale...) à ce que l'information aux jeunes femmes soit bien délivrée (éducation, médecine scolaire...) et que les Centres de planification et d'IVG soient accessibles et ouverts toute l'année dans la capitale, y compris lors des vacances.

L'accès aux informations médicales et aux soins est un enjeu crucial pour les femmes, concernées par des pathologies qui peuvent être spécifiques : cancer du sein, stérilité, anorexie, boulimie, obésité, ostéoporose, endométriose... À Paris, 22 centres de planification et d'éducation familiale accueillent les Parisiennes gratuitement et 59 centres de protection maternelle et infantile (PMI) accueillent les mères avec leur enfant dès la sortie de la maternité et jusqu'à six ans.

Nous avons conscience que cette offre de santé est déterminante car si les femmes vivent plus longtemps que les hommes, **elles ne sont pas épargnées par les grands défis de santé publique auxquels fait face notre société** (tabac, alcool, maladies chroniques...).

C'est pourquoi, la Ville de Paris porte **deux projets majeurs pour la santé des femmes** :

- **L'ouverture de la première Maison Rose de Paris en 2019** : Il s'agit d'un lieu qui permettra de trouver des ressources pour traverser au mieux la maladie, se reconstruire, retrouver confiance en soi après un cancer ;
- L'ouverture depuis le **5 novembre dernier** de consultations **en psycho-trauma**. En effet, les violences faites aux femmes et notamment les violences conjugales, qui génèrent **des troubles psycho-traumatiques**, nécessitent une prise en charge, qui reste encore trop peu développée. Ces violences, physiques et psychiques, ont des conséquences sur la santé des femmes qui en sont victimes : somatiques mais aussi psychologiques, avec une fréquence augmentée de nombreuses maladies, de dépressions et de tentatives de suicide. **Huit lieux** sont prévus pour l'accueil et les consultations « psychotrauma » dans les centres de santé, les centres médico-social et les centres de planification et d'éducation familiale de la Ville de Paris). Parmi les publics prioritaires, on trouve les femmes victimes de violences, violences sexuelles et/ou violences conjugales, ainsi que les enfants et adolescent.e.s suivi.e.s par l'ASE, victimes de violences ou co-victimes de violences de couple. Les femmes migrantes qui ont subi des violences au pays d'origine ou au cours du parcours migratoires, ou une fois arrivées en France, sont également accueillies.

Mes cher.e.s collègues, nous nous devons de porter ce combat pour l'égalité réelle et de fait toujours d'actualité. Nous le devons aux Parisiennes d'hier, d'aujourd'hui et de demain qui comptent sur nous pour ne plus avoir à dire « moi aussi ».

Par-delà même la question fondamentale de l'égalité des droits, je suis convaincue que le monde de demain ne doit pas être façonné uniquement par des hommes. Sans les femmes, qui sont une part essentielle de la richesse, de la diversité et de la créativité de la société parisienne, nous serions incapables de relever les grands défis contemporains.

Les inégalités et les violences dont elles sont encore trop souvent les victimes ne sont pas seulement une source de souffrance pour elles, c'est aussi un frein pour le progrès dans toute la société. Le combat doit être mené sur tous les fronts. A Paris, nous le menons de manière concrète, locale.

Je veux à nouveau remercier Hélène BIDARD, que je sais très investie pour l'égalité femmes hommes. Je salue l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui, au quotidien et par leurs luttes, accompagnent ce combat au service de l'égalité.

Paris s'est toujours construite dans des combats, des luttes pour la liberté et l'égalité des droits. Ce combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas une lutte catégorielle, c'est une arme d'émancipation pour toutes et tous. Le monde de demain sera en grande partie porté par les femmes et elles doivent y avoir enfin la place qu'elles méritent.